

BLA BLA



Parution 13 DÉCEMBRE 201

Mesdames/ Messieurs

Veillez prendre note que pour alléger un peu notre tâche dorénavant seules les grandes lignes du procès-verbal seront inscrites dans le journal du BLA-BLA.

Le procès-verbal est sur le site de la municipalité : www.saints-martyrs-canadiens.ca

voulez prendre note que lors de la transcription il est possible que des erreurs se produisent donc ce n'est pas un document officiel.

DOSSIER ET RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 5 novembre 2018 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents :M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Absent :Rémy Larouche

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Prince et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. **Ouverture de la séance ;**
2. **Adoption de l'ordre du jour ;**
3. **Adoption du procès-verbal de la dernière séance du mois d'octobre 2018.**
4. **Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ; (voir liste)**
5. **Adoption des comptes à payer ; (voir liste)**
6. **Dépôt de la situation financière remise aux élus**
7. **Rapport des comités ;**
 - 7.1 Consultation Mada
 - 7.2 Dossier Haut Relief
 - 7.3 Adoption du Budget de la Régie des 3 Monts
 - 7.4 Ajout le Lac Sunday au comité environnement.
8. **Administration ;**
 - 8.1 Avis motion règlement code éthique élus
 - 8.2 Résolution journée mondiale de l'enfance le 20 novembre 2018
 - 8.3 Date préparation du budget 2019 le 8 décembre
9. **Aqueduc et égouts ;**
 - 9.1 Rencontre inspecteur.
 - 9.2 Travaux aqueduc
 - 9.3 Nettoyage des regards avant l'hiver
 - 9.4 Ouverture de l'offre de service
10. **Sécurité publique ;**
 - 10.1 Préparation du plan d'urgence dépôt avant 15 janvier 2019
 - 10.2 Mandat pour trapper les castors
 - 10.3 Rencontre avec le service de la santé 21 novembre à 19h.
11. **Voirie ;**
 - 11.1 Acceptation des travaux réalisés avec la subvention de 13 000.
 - 11.2 Nivellement Rue Paradis
12. **Urbanisme et environnement ;**
 - 12.1 Rencontre 12 novembre pour les cours d'eau à 19h.
13. **Loisirs et culture ;**
 - 13.1 Dîner de Noël le dimanche 9 décembre avec remise des cadeaux aux enfants budget.
 - 13.2 Concours de photos

14. Affaires diverses ;

- 14.1 Projet quai municipal dépôt du projet 12 novembre 2018
- 14.2 Demande pour panier de Noël Concert 'Action Beaulac Garthby
- 14.3 Aide financière de 300. \$ pour les paniers de Noël pour Sts-Martyrs exclusivement

15. Liste de la correspondance ;

16. Varia ;

- 16.1 Suivi programme PRILL
- 16.2 Démission Rémy Larouche

17. Période de questions ;

18. Levée de la séance.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS OCTOBRE 2018.

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 octobre 2018 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'octobre. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 2 944.88\$

Salaire DG : 2258.88 \$

DAS mensuel : 4 243.10 \$

Téléphones : 52.92 \$

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **48 224.44** a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

1	Receveur Général du Canada (DAS)	1 175.71
2	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	3 067.39
3	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.19
4	Visa Desjardins (divers achats / fournitures)	114.55
5	Société Canadienne des postes (lettres recommandées)	23.00
6	André Henri, maire	890.00
7	Michel Prince, conseiller	342.48
8	Christine Marchand, conseillère	342.48
9	Rémy Larouche, conseiller	342.48
10	Claude Caron, conseiller	342.48
11	Jonatan Roux, conseiller	342.48
12	Gilles Gosselin, conseiller	342.48
13	Bell Mobilité inc. (octobre)	52.92
14	Buropro (octobre)	858.20
15	La Capitale (novembre)	858.57
16	Épicerie du Coin (octobre)	74.04
17	Entretien Général Lemay (octobre)	344.93
18	Excavation Marquis Tardif inc. (octobre)	18 269.53
19	Gesterra (traitement matières & fosses - sept., collecte - nov.)	7 843.10
20	Groupe Environex (octobre)	401.84
21	Alain Gagné (toilette chimique)	931.30
22	Carl Lefebvre arpenteur-géomètre (rencontre)	323.36
23	Enseignes Lavigne inc. (tableau numérique)	528.89
24	N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts + lumières rues)	1 221.67
25	PIX-M (concours photo)	302.90
26	Les Pompes Garand inc. (aqueduc)	1 092.47
27	SEAO - Constructo (soumission)	36.41
28	Techservice 9120-0592 Québec inc. (aqueduc)	129.35
29	Urgence Bois-Francs inc. (électrodes)	687.55
30	Total du salaire de la D.G. :	2 253.88
31	Total des salaires & déplacements :	4 658.81
	TOTAL :	48 224.44 \$

6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :

Le rapport des dépenses au 30 octobre 2018 a été remis aux élus.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

7. RAPPORT DES COMITÉS ;

7.1 CONSULTATION MADA

Madame Christine Marchand fait mention des sujets qui ont été discutés lors de la consultation publique des aînées à laquelle 15 personnes ont assisté.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que le procès-verbal de la consultation publique a été déposé

7.2 DOSSIER HAUT RELIEF

Madame Christine Marchand, responsable du dossier fait mention que le haut relief a reçu un don de 500.00\$ d'Agriculture Canada.

7.3 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE DES 3 MONTS

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que le budget 2019 de la Régie d'incendie des 3 Monts soit accepté.

7.4 AJOUT D'UN REPRÉSENTANT DU LAC SUNDAY SUR LE COMITÉ EN ENVIRONNEMENT.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Qu'un représentant du lac Sunday siège sur le comité en environnement.

8. ADMINISTRATION

8.1 AVIS DE MOTION CODE ÉTHIQUE DES ÉLUS

AVIS DE MOTION ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ SANS MODIFICATION

Qu'un avis de motion soit donné par Madame Christine Marchand, conseillère qu'à l'assemblée du Conseil du 3 décembre 2018 sera adoptée un règlement portant sur le code d'éthique révisé sans modification pour les élus.

Les objectifs principaux dudit règlement sont les suivants :

A. Le présent règlement a pour objet d'établir un Code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, notamment en souscrivant à des valeurs qui misent sur l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un Conseil municipal, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté, l'équité, l'honnêteté, l'objectivité, l'impartialité, et la saine gestion dans une perspective d'intérêt public pour gouverner la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

B. Les membres du Conseil municipal doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens. Les membres du Conseil municipal doivent de plus agir avec intégrité, objectivité et impartialité, mais doivent aussi préserver les apparences et favoriser la transparence en adoptant un comportement qui préserve et maintiennent la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'entreprise municipale.

Exemption de lecture du règlement lors de son adoption.

8.2 RÉSOLUTION JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE LE 20 NOVEMBRE

ATTENDU QUE depuis plus de 60 ans, le 20 novembre marque la Journée mondiale de l'enfance et que c'est pour la célébrer que se tient la grande semaine des tout-petits. Celle-ci représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société;

ATTENDU QUE la grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska est accréditée MRC amie des enfants (MAE);

ATTENDU QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens entend devenir Municipalité amie des enfants (MAE) au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de notre société et attendu que la grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu :

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

8.3 DATE PRÉPARATION DU BUDGET 2019 LE 8 DÉCEMBRE

Le budget sera préparé le samedi 8 décembre et l'adoption aura lieu lundi 10 décembre 2018

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

9.1 RENCONTRE INSPECTEUR

9.2 TRAVAUX AQUEDUC

Un nouveau branchement au réseau d'aqueduc a été réalisé.

9.3 NETTOYAGE DES REGARDS AVANT L'HIVER

Les travaux de nettoyage des regards et la pose d'isolant doivent être installés au regard S-1 tel que nous a été recommandé.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que les travaux soient autorisés.

9.4 OUVERURE DE L'OFFRE DE SERVICE

Attendu qu'une seule offre de service a été déposée par Pierre Ramsay au montant de 300.00\$

Attendu que les travaux à être exécutés sont situés au site d'épuration tel que mentionné sur l'avis public.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Que les travaux soient autorisés.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

10.1 PRÉPARATION DU PLAN D'URGENCE DEPOT AVANT 15 JANVIER 2019

Attendu que le comité de la sécurité publique composé de M. André Henri, maire M. Claude Caron conseiller et Thérèse Lemay, directrice générale doit obligatoirement préparer le plan d'urgence pour être déposé le 15 janvier 2019.

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que le plan d'Urgence doit être préparé dans les délais prévus.

10.2 MANDAT POUR TRAPPER LES CASTORS

Attendu qu'un problème de présence de castors nous a été rapporté dans le secteur du Lac Coulombe.

Attendu que cela relève de notre compétence

En conséquence il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté.

Que l'inspecteur municipal embauche un trappeur pour corriger la situation.

10.3 RENCONTRE AVEC LE SERVICE DE LA SANTÉ 21 NOVEMBRE A 19H.

Attendu que s'il y a des personnes intéressées à assister à cette rencontre les frais de déplacement serait remboursés.

Sur proposition, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que les frais de déplacement soient autorisés et rembourser

11. VOIRIE ;

11.1 ACCEPTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS AVEC LA SUBVENTION DE 13 000.00\$

Sur proposition il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté.

Que les travaux qui ont été réalisés avec la subvention de 13 000. 00\$ soient acceptés.

11.2 NIVELLEMENT RUE PARADIS

Sur proposition, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que Entretien Général Lemay soit autorisé à niveler la rue Paradis.

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;

12.1 RENCONTRE 12 DU NOVEMBRE POUR LES COURS D'EAU A 19H AVEC LES ÉLUS ET LA MRC

13. LOISIRS ET CULTURE ;

13.1 DINER DE NOËL LE DIMANCHE 9 DÉCEMBRE AVEC REMISE DES CADEAUX AUX ENFANTS BUDGET

Attendu que la date retenue et disponible est le dimanche 9 décembre

Attendu que le prix du repas pour adulte est de 12.00\$ et 6.00\$ pour enfants.

Attendu que la municipalité paie le ½ tarif pour les contribuables de la Municipalité ce qui veut dire 6.00\$ pour chaque adulte 3.00\$ pour chaque enfant.

Sur proposition, il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que la municipalité paie 6.00\$ par personne pour les adultes et paiera 3.00\$ pour les enfants.

Que le conseil municipal accepte et autorise lesdites dépenses et que les frais encourus sont payés par la municipalité.

13.2 CONCOURS DE PHOTOS

Liste des Gagnants de l'exposition de photos :

1 ^e position	Louis Couture	75.00\$
2 ^e position	Charles Paradis	50.00\$
3 ^e position	Claire Gagnon	25.00\$

Prix pour participation à l'exposition :

1 ^e Nicole Cloutier	15.00\$
2 ^e Jean-Marie Arel	15.00\$

Prix pour les photos anciennes :

1 ^{er} Claude Caron	15.00\$
------------------------------	---------

il demande que l'argent soit remis pour les paniers de Noël

Prix pour toute catégorie de participation.

Patrick Lemay.

Sur proposition, il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que le paiement des prix soient autorisé et soit remis aux gagnants.

14. AFFAIRES DIVERSES ;

14.1 PROJET QUAI MUNICIPAL DÉPÔT DU PROJET 12 NOVEMBRE 2018

La demande du projet qui a été préparé par la DG a été présentée aux élus pour approbation.

Sur proposition, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Qu'ils acceptent le dépôt du projet concerné pour le 12 novembre 2018.

14.2 DEMANDE POUR PANIER DE NOËL DE CONCERT' ACTION BEAULAC GARTHBY

Attendu que cette année la municipalité a pris la décision de fabriquer elle-même les paniers de Noël pour ses citoyens.

Sur proposition, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Que la municipalité ne participe pas à la contribution de 300.00\$ demandé par Concert 'Action de Beaulac Garthby, pour les paniers de Noël.

14.3 AIDE FINANCIÈRE DE 300. \$ POUR LES PANIERS DE NOËL POUR STS-MARTYRS EXCLUSIVEMENT

Sur proposition de Jonatan Roux, appuyé par Gilles Gosselin, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Qu'un montant de 300.00\$ soit utilisé pour la confection des paniers de Noël pour les citoyens exclusivement de Saints-Martyrs-Canadiens.

15. LISTE DE LA CORRESPONDANCE ;

1. Dépôt du rôle d'évaluation le 15 novembre
2. Calendrier vidange de fosse en basse saison du 12 novembre 2018 au 1^{er} mai 2019 au coût de 175.00\$ + taxes.
3. Les Fleurons du Québec Invitation au gala de dévoilement annuel des Fleurons du Québec jeudi le 15 novembre 2018 à Drummondville.
4. Message Sopheu brulage de feuilles est interdit.
5. Système de nouveau éclairage
6. FQM modèle de règlement encadrant l'usage du cannabis
7. Lettre du Club Alléghanish

16. VARIA

16.1 SUIVI PROGRAMME PRILL

La demande doit être présentée par la MRC

16.2 RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN REMPLACEMENT DE RÉMY LAROUCHE.

Sur proposition, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté.

Que Gilles Gosselin remplace M. Rémy Larouche comme représentant municipal pour la bibliothèque.

16.2 DÉMISSION DE M. REMY LAROUCHE AU SIÈGE NUMÉRO 3

Attendu qu'une lettre de démission a été déposée par M. Rémy Larouche, conseiller au siège # 3

Sur proposition, il est unanimement résolu par les conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Que la démission de Rémy Larouche soit acceptée.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réal Tremblay, dépose à la table du conseil un document concernant l'inspecteur municipal.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Proposé par Claude Caron à 20 h

Fermeture du bureau municipal du 17 décembre au 7 janvier 2019.

Numéro en cas d'urgence seulement

DG :819-350-5060 ou 819-344-5096

Inspecteur 819-357-5688 ou 819-382-2362

BUDGET 2019

Municipalité Saints-Martyrs-Canadien
Budget 2019

DESCRIPTION	Budget 2018		Budget 2019	
ÉVALUATION FONCIÈRE IMPOSABLE		86 479 900		98 702 500
TAXES FONCIÈRES				
IMPÔT FONCIER	0,35 \$	302 680	0,35 \$	345 459
TOTAL		302 680		345 459
SERVICES MUNICIPAUX				
RÉSEAU AQUEDUC	250,00 \$	7 500	250,00 \$	8 000
MATIÈRES RÉSIDUELLES	165,00 \$	49 583	165,00 \$	51 150
ÉGOUT FONDÉ 5%	187,88 \$	7 515	187,88 \$	6 764
ÉGOUT USAGÉ ENTRETIEN	100,00 \$	3 100	100,00 \$	3 100
TOTAL		67 698		69 014
RETOUR DE TAXES				
COMPENSATION -TERRES PUBLIQUES		8 963		8 963
TOTAL		8 963		8 963
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
SÛRETÉ DU QUÉBEC	0,09 \$	77 832	0,09 \$	88 832
SERVICE INCENDIE	0,08 \$	69 184	0,08 \$	78 962
TOTAL		147 016		167 794
VOIRIE				
VOIRIE				
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE HAM-NORD	0,19 \$	164 312	0,19 \$	187 535
SUBVENTION DÉPUTÉ		5 702		5 794
TRANSFERT VOIRIE		10 000		10 000
TAXE SABLIERE & CARRIÈRE		53 738		78 054
		15 000		0
TOTAL		233 752		281 383
AUTRES À RECEVOIR				
ÉGOUT SUBVENTION 95%		147 500		151 600
ÉGOUT INTÉRÊTS SUBVENTION		15 800		16 300
PERMIS ET DÉROGATIONS		1 000		1 000
RÉPARATION DES REGARDS		105 000		0
DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE		10 568		10 000
TOTAL		279 868		178 900
INTÉRÊTS				
AMENDES ET PÉNALITÉS		100		100
INTÉRÊTS - ARRIÉRÉS DE TAXES		2 000		3 000
TOTAL		2 100		3 100
REVENU SERVICES ADMINISTRATIFS				
PHOTOCOPIES ET FAX		100		100
REMBOURSEMENT RÉGIE DES HAMEAUX		6 599		3 481
TOTAL		6 699		3 581
TRANSFERTS CONDITIONNELS				
LOCATION SALLE		100		200
TAXES SUR L'ESSENCE		271 806		153 000
PACTE RURAL		4 200		3 000
TOTAL		276 106		156 200
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
RETOUR RECYCLE QUÉBEC		23 112		23 477
RETOUR TVQ & TPS		20 000		15 000
TOTAL		43 112		38 477
GRAND TOTAL DES REVENUS		1 382 425 \$		1 252 870 \$
CONSEIL MUNICIPAL				
RÉMUNÉRATION DE BASE - ÉLUS		27 893		31 205
ALLOCATION DE DÉPENSES - ÉLUS		9 298		10 401
COTISATIONS EMPLOYEUR ÉLUS		2 000		3 745
DÉPLACEMENT - ÉLUS		500		500
FORMATION - ÉLUS		1 000		1 000
ADMINISTRATION & PRÉSENCE (MRC)		16 026		16 577
TOTAL		56 716		63 428
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION				
COTISATIONS EMPLOYEUR		15 200		15 200
ASSURANCE SALAIRE		7 000		7 000
DÉPLACEMENTS		2 500		2 700
FRAIS DE POSTE		1 500		1 700
TÉLÉPHONE		2 300		2 300
FIBRE OPTIQUE (MRC)		5 438		5 346
FOURNITURES PAUSE CAFÉ		200		200
VÉRIFICATION COMPTABLE		3 914		3 900
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE		1 000		1 000
FORMATION		3 000		3 000
CONTRAT SERVICE - PHOTOCOPIEUR		3 500		4 000
COTISATIONS (ADMQ) (FQM) (COMBEC)		3 000		3 284
ENTRETIEN RÉPARATION		300		300
FOURNITURES BUREAU		2 800		3 000
LOGICIELS - SOLUTION PG		5 635		5 807
TOTAL		57 287		58 737
GREFFE				
SALAIRE ÉLECTION		0		5 000
FOURNITURES ÉLECTION		0		2 000

Municipalité Saints-Martyrs-Canadien
Budget 2019

DESCRIPTION	Budget 2018	Budget 2019
TOTAL	0	7 000
ÉVALUATION		
ÉVALUATION (MRC)	25 419	31 411
TOTAL	25 419	31 411
AUTRES		
PUBLICATION	600	500
SERVICES JURIDIQUES	2 650	1 500
FRAIS JURIDIQUES POURSUITES	25 000	30 000
ASSURANCE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE	22 000	23 000
ASSURANCE - CAUTIONNEMENT	700	700
FONDATION HDA (MRC)	249	249
DONS ET SUBVENTIONS (OSBL)	1 000	1 000
TOTAL	52 199	56 949
GRAND TOTAL ADMINISTRATION	191 621 \$	217 525 \$
RÉMUNÉRATION		
SALAIRES	117 403	118 596
CONGÉS MALADIE	3 218	3 258
GRAND TOTAL RÉMUNÉRATION	120 621 \$	121 854 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
QUOTE-PART SÛRETÉ DU QUÉBEC	77 832	80 000
TOTAL	77 832	80 000
SÉCURITÉ INCENDIE		
LOGICIEL COMMUNICATION (MRC)	224	64
DÉNEIGEMENT BORNES SÈCHES	7 546	7 613
EXTINCTEURS	200	200
SÉCURITÉ INCENDIE (MRC)	1 026	721
INCENDIE (RÉGIE DES 3 MONTS) & SIUCQ	64 362	77 412
UNITÉ D'URGENCE (MRC)	325	358
TOTAL	73 683	86 368
GRAND TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	151 515 \$	166 368 \$
RÉSEAU ROUTIER		
DÉPLACEMENT	500	500
CELLULAIRE	1 200	1 000
FORMATION	500	500
COTISATION, CONGRÈS	1 500	1 500
ENTRETIEN DES CHEMINS	35 916	41 000
CALCIUM ETE	15 000	15 000
SERVICES PROFESSIONNELS ING	10 000	10 000
ACHAT DE GRAVIER	20 000	30 000
FOND CARRIÈRE	15 000	0
OUTILS & QUINCAILLERIE	200	200
SIGNALISATION - VOIRIE	3 000	3 000
ASPHALTAGE	117 000	0
PLUVIAL	155 806	153 000
NIVELEUSE ROUTES & CHEMINS	5 500	5 500
NIVELLEMENT 'CHAMP TIR'	300	300
QUAI ET AIRE DE REPOS	1 300	4 300
TOTAL	382 722	265 800
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE		
CONTRAT POUR ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	95 361	96 899
TOTAL	95 361	96 899
ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE DES RUES		
ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE DES RUES	3 150	8 150
TOTAL	3 150	8 150
TRANSPORT COLLECTIF		
TRANSPORT ADAPTÉ - ROULI-BUS	746	750
TOTAL	746	750
GRAND TOTAL RÉSEAU ROUTIER	481 979 \$	371 599 \$
TRAITEMENT DE L'EAU		
ANALYSES LABORATOIRE	1 100	1 500
PUITS	10 000	3 000
ENTRETIEN	3 000	3 000
ÉLECTRICITÉ	2 800	2 800
FORMATION	300	300
LOCATION DE SOURCE	10	10
DÉNEIGEMENT	421	407
TOTAL	17 631	11 017
TRAITEMENT DES EAUX USÉES		
ENTRETIEN	4 500	5 000
DÉNEIGEMENT	195	223
FORMATION	0	300
ANALYSES LABORATOIRE	1 000	1 000
ÉLECTRICITÉ	3 000	3 000
RÉPARATION DES REGARDS	80 000	0
TOTAL	88 695	9 523
DÉCHETS DOMESTIQUES		
ENLÈVEMENT DES ORDURES	48 000	48 000
ORDURES (GESTERRA) REDEVANCES	3 000	3 000
DÉCHETS DOMESTIQUES	6 600	6 600
RÉCUPÉRATION	2 600	2 600

Municipalité Saints-Martyrs-Canadien
Budget 2019

DESCRIPTION	Budget 2018	Budget 2019
COMPOST	1 400	1 200
SITE ENFOUISSEMENT - (DISRAELI)	709	725
POST FERMETURE - SITE D'ENFOUISSEMENT	1 359	1 359
SERVICE DE LA DETTE (DISRAELI)	4 408	2 442
SERVICE DE LA DETTE - CHARGEUR	395	395
ORDURES (MRC)	811	953
SDDA (MRC)	7 692	6 297
TOTAL	76 974	73 571
COUR D'EAU		
COUR D'EAU (MRC)	14 990	16 376
TOTAL	14 990	16 376
GRAND TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU AMÉNAGEMENT / URBANISME	198 290 \$	110 486 \$
PUBLICITÉ URBANISME	1 500	1 500
SERVICES PROFESSIONNELS	8 000	8 000
DÉROGATION MINEURE	100	100
PERMIS	200	200
AMÉNAGEMENT TERRITOIRE (MRC)	6 073	7 603
ANALYSE D'EAU DES LACS	3 500	3 500
ENVIRONNEMENT	6 000	6 000
PROJET REVITALISATION	1 500	1 500
BARRAGE LAC NICOLET	135	135
AMÉNAGEMENT & PERMIS	200	200
TOTAL	27 208	28 738
INDUSTRIES ET COMMERCES		
CDCBF (MRC)	568	594
QUOTE PART (MRC) - CDEVR	3 742	3 970
TOURISME (MRC)	884	919
PARC LINÉAIRE (MRC)	212	216
TOTAL	4 838	5 699
GRAND TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	32 046 \$	34 437 \$
LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE		
CALENDRIER	3 000	3 000
FOURNITURES DE BUREAU	250	250
ACTIVITÉS LOISIRS	6 500	6 500
POLITIQUE FAMILLALE	3 000	3 258
SUBV. ORGANISMES LOISIRS RECR.	2 500	2 500
CULTURE CALQ (MRC)	2 504	3 987
DÉNEIGEMENT STATIONNEMENT QUAI	791	795
TOTAL	18 545	20 290
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
ENTRETIEN MÉNAGER	2 500	2 500
DÉNEIGEMENT ÉDIFICE MUNICIPAL	3 641	3 667
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	3 000	3 000
HUILE À CHAUFFAGE	3 200	4 000
ENTRETIEN PELOUSE ET TERRAIN	1 500	2 000
GÉNÉRATRICE	500	2 000
FOURNITURES ENTRETIEN MÉNAGER	400	300
ÉLECTRICITÉ ÉDIFICE MUNICIPAL	3 200	3 500
ÉLECTRICITÉ QUAI MUNICIPAL	300	300
TOTAL	18 241	21 267
BIBLIOTHÈQUE		
ENTRETIEN MÉNAGER	500	500
DÉPLACEMENTS	120	200
INTERNET - BIBLIOTHEQUE	500	550
FOURNITURES BIBLIOTHÈQUE	150	170
INFORMATIQUE	400	400
FORMATION	200	250
COTISATIONS (CRSBP)	2 500	2 400
ENTRETIEN & RÉNOVATION	100	100
ACHAT DE LIVRES	850	750
ÉLECTRICITÉ	150	150
MATÉRIEL PROMOTIONNEL	25	25
ACTIVITÉS & SERVICES DE SOUTIEN	150	150
TOTAL	5 645	5 645
GRAND TOTAL LOISIRS /CENTRE COMMUNAUTAIRE	42 431 \$	47 202 \$
AUTRES FRAIS ET REMBOURSEMENTS		
FRAIS DE CAISSE	500	500
INTÉRÊTS MARGE DE CRÉDIT	1 200	15 000
INTÉRÊTS ÉGOUTS	15 800	16 300
CAPITAL EMPRUNT ÉGOUTS	147 500	151 600
TOTAL	165 000	183 400
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 382 425 \$	1 252 870 \$

MESSAGE IMPORTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

*La bibliothèque sera fermée du 21 décembre
2018 au 13 janvier 2019*

*NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DE
JANVIER 2019 AU 15 MAI 2019;*

*LE DIMANCHE SEULEMENT
DE 10H À MIDI*



*LES RESPONSABLES ET BÉNÉVOLES
VOUS SOUHAITÉS UN JOYEUX TEMPS
DES FÊTES*

Une pensée a la mémoire d'un défunt



M. DOMINIK BERGERON

Citoyen de Saints-Martyrs-Canadiens

Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer ni ouvrir à son choix. On voudrait revenir à la page que l'on aime, et la page du chagrin est déjà sous nos doigts.

Sincères condoléances À la famille,
parents et amis. De la municipalité Saints-
Martyrs-Canadiens

**BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

Du 17 décembre au 7 janvier 2019

Numéro en cas d'urgence seulement

**DG :819-350-5060 ou 819-344-5096
Inspecteur 819-357-5688 ou 819-382-2362**

AVIS IMPORTANT

LE STATIONNEMENT DANS LES RUES SONT INTERDITS.

**LA NEIGE DE VOTRE ENTRÉE NE DOIT PAS ÊTRE POUSSÉE SUR
LES CHEMINS MUNICIPAUX.**

REMERCIEMENT À TOUTE L'ÉQUIPE DU CAMP BEAUSÉJOUR POUR LE DINER DE NOËL





**REMERCIEMENT AU PÈRE NOËL
VENU DIRECTEMENT DU POLE NORD...**

**SANS OUBLIER LES PARTICIPANTS (PLUS DE 70
PERSONNES) ÉTAIENT PRÉSENTES A CE DINER
COMMUNAUTAIRE.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.**





OU PLACER SON BAC À DÉCHETS ET À RÉCUPÉRATION



Le déneigeur demande que les bacs soient placés dans la cours des citoyens et non sur l'empiètement de la route

DÉFIBRILLATEUR DISPONIBLE URGENCE

Vous avez besoin d'un défibrillateur

Deux possibilité s'offre à vous :



Il y en a un de disponible en tout temps à la salle municipale à l'intérieur près de la porte arrière dans l'édifice.

Sonia Lemay, 819-740-0383 cellulaire

Patrick Lemay, 819-352-0226 cellulaire

M. Mathieu Rocheleau résident de Saints-Martyrs, il est disponible pour répondre à vos urgences lorsqu'il est présent sur le territoire de la municipalité. Il en possède un en permanence dans son véhicule pour le rejoindre par téléphone : 819-464-2595 à sa résidence ou 1-438-491-0995 par son cellulaire.

Passez le messages s.v.p. a vos parents, amis, voisins et famille.

Il faut faire connaître l'existence de cet appareil à toute la population c'est le devoir de chacun.

Merci!

DOSSIER VIDANGE DE FOSSE

Programme de vidange des fosses septiques dans la
MRC d'Arthabaska



Dégagement des

couvercles

Tous les couvercles doivent être dégagés avant la semaine de
vidange :

- ✓ Retirez la terre, la tourbe et tout autre objet se retrouvant autour ou sur les couvercles;
- ✓ Excavez la terre et la tourbe d'au moins 10 centimètres (4 pouces) tout autour des couvercles;
- ✓ Si vos couvercles sont situés sous une galerie, aménagez une trappe d'accès sur le dessus de la structure.



En hiver :

- ✓ Pelletez les couvercles en excavant d'au moins 10 centimètres (4 pouces) la neige et la terre tout autour;
- ✓ Pelletez un chemin d'accès vers la fosse pour l'opérateur;
- ✓ Assurez-vous que les couvercles soient dégagés pour toute la semaine prévue (en cas de tempête de neige, pelletez à nouveau les couvercles et le chemin d'accès);
- ✓ Ouvrez légèrement les couvercles et apposez un petit bâton afin d'éviter que les couvercles ne gèlent en place.

Un programme de la



Géré par



Opéré par

GAUDREAU

NOUVEAU CALENDRIER

PRENDRE NOTE DES SEMAINES

EN TROIS (3) COULEURS

Les cases en bleu et les trois (3) couleurs sont les périodes destinées pour Saints-Martyrs-Canadiens.

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	9	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

2019

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

mars						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

avril						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

 Semaines multicolores (tarifs réguliers)
 Basse saison (175\$ + tx)

Avis aux citoyens

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, votre municipalité a l'obligation légale de percevoir ces taxes. Votre municipalité peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la municipalité fait parvenir plusieurs avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois, un paiement n'est réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois, avec l'exigence de payer leur dû en totalité.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrc-arthabaska.qc.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la

liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères a tout de même un an supplémentaire pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus d'intérêts à raison de 10 % par année.

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec votre municipalité.



Ouvert le mardi, mercredi, et dimanche de 7h à 18h30
Ouvert du jeudi au samedi de 7h à 20 h

Horaire du temps des fêtes!

Lundi 24 décembre : ferme à 16:00hrs

Mardi 25 décembre : fermé

Mercredi 26 décembre : ouvert à partir de 10:00hrs

Lundi 31 décembre : ferme à 16:00hrs

Mardi 1er janvier 2019 : fermé

Mercredi 2 janvier 2019 : fermé

Avis important :

Tous les lundis de janvier et février: fermé

**L'ÉPICERIE DU COIN VOUS OFFRE LE SERVICE
DE TRAITEUR
TEL : 819-464-2899**



IMPORTANT

**PROCÉDURE D'ÉLECTION MUNICIPALE EN 2019
POUR FAIRE SUITE À LA DÉMISSION DU
CONSEILLER AU SIÈGE # 3**

**La mise en candidature se tiendra du 18 janvier 2019
au 1^{er} février 2019.**

S'il y a élection elle aura lieu le 3 mars 2019.

Mots cachés



Cadeaux de Noël

t	l	s	a	p	i	p	p	b	e	p	é
r	d	p	c	h	o	c	o	l	a	t	s
o	s	é	h	n	é	o	z	u	é	r	b
t	r	l	g	e	o	z	p	i	p	i	c
t	u	e	u	u	u	u	c	o	j	é	b
i	a	r	n	p	i	o	n	o	c	n	e
n	e	v	r	ë	s	s	u	o	i	n	a
e	d	i	n	e	t	t	e	a	u	a	n
t	a	l	d	l	t	i	r	m	b	r	i
t	c	u	v	o	i	t	u	r	e	s	s
e	e	u	r	t	e	s	d	l	n	n	r
j	h	p	e	l	u	c	h	e	l	t	t

poupée - nounours - train - voiture - livre -
puzzle - dinette - déguisement - trottinette -
bijou - peluche - jeu de société - chocolats

PUBLICITÉ

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CONSTRUCTION GÉRALD JUTRAS (RBQ 5671-9313-01) Tel : 819-552-2044

**CARRIÈRE SANTS-MARTYRS ERG
Tel : 819-344-5213**

**ÉBÉNISTERIE C. ST-LAURENT INC
TEL : 819-740-9283**

**ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)
TEL: 819-352-0226**

**ÉRABLIÈRE RE PAU
TEL : 819-344-5589**

**ÉPICERIE DU COIN
PROPRIÉTAIRES DANIELLE & PIERRE
TEL : 819-464-2899**



Bonne
Année

Austriale Créations